

LES ACCUEILS DE LOISIRS

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC POUR L'ANIMATION DES JEUNES À GRADIGNAN (E.P.A.J.G.) VOUS PROPOSE DEUX MODES D'ACCUEIL POUR VOS ENFANTS LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES :

Centre de Loisirs maternel / élémentaire

« Le Clos du Vivier »

200, route de Canéjan

- Que dois-je faire si je veux que mon enfant participe aux activités au Clos du Vivier ?

ETAPE 1 : Remplir un dossier d'inscription à remettre au service scolaire de la Ville de Gradignan

ET

ETAPE 2 : Effectuer une réservation par le biais du site internet de la Ville de Gradignan en cliquant sur « portail famille », pour réserver les jours d'accueil de votre enfant.

Réservation téléphonique possible au Centre de Loisirs au 05 57 35 82 36 pour les personnes n'ayant pas accès à Internet.

OUVERTURE DES RÉSERVATIONS :

> Pour les mercredis du 6 septembre aux vacances scolaires d'Automne : à partir du vendredi 25 août 2017.

- Quelles sont les modalités d'accueil ?

> **Accueil du mercredi :**

Les enfants sont pris en charge dès la sortie de l'école par les animateurs et rejoignent en car le Centre de Loisirs. La restauration est assurée au Centre de Loisirs. Les activités se déroulent de 13h30 à 16h.

Les parents peuvent venir rechercher les enfants à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 sur site.

> **Accueil des vacances scolaires :**

Les enfants sont déposés au Centre de Loisirs par leurs parents selon les modalités habituelles :

Le matin de 7h30 à 9h30 / Le soir de 16h30 à 18h30

- Quelles activités sont proposées au Clos du Vivier ?

Votre enfant peut participer à des activités sportives, de plein air, d'éveil créatif, des grands jeux, au cœur d'un site exceptionnel : parc arboré de 13 ha, piscine, tennis, etc...

Accueil de loisirs élémentaire

« Le Château » EPAJG Malartic

58, boulevard Malartic

- Comment inscrire mon enfant à l'EPAJG Malartic ?

La réservation s'effectue par téléphone (05 56 89 02 50) ou sur place dès la sortie des programmes mensuels (dans la limite des places disponibles).

- Quelles sont les modalités d'accueil ?

> **Accueil du mercredi :**

Les enfants sont déposés à l'EPAJG Malartic «Le Château» par leurs parents ou tout autre responsable légal entre 12h et 18h30. Le repas sera fourni par les parents (possibilité de déposer le panier repas dès le matin).

> **Accueil des vacances scolaires :**

Les enfants sont amenés à l'EPAJG Malartic «Le Château» par leurs parents ou tout autre responsable légal entre 9h et 18h30. Le repas sera fourni par les parents.

Un accueil à la carte est possible. Cela vous permet d'amener ou de venir chercher votre enfant à l'heure souhaitée, avant et après son atelier.

- Quelles activités seront proposées à mon enfant à l'EPAJG Malartic ?

Votre enfant peut participer à des activités culturelles, d'éveil artistique (activités créatives, arts plastiques, vidéo), ateliers culinaires, grands jeux, sorties.

> **POUR TOUTES QUESTIONS LIÉES AUX ACCUEILS DE LOISIRS :**

- E.P.A.J.G MALARTIC : 05 56 89 02 50
- CLOS DU VIVIER : 05 57 35 03 56

> **POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE GRADIGNAN : www.ville-gradignan.fr**



Dossier rentrée

2017 - 2018

SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS

L'emploi du temps de l'enfant à la rentrée

L'emploi du temps de la semaine de votre enfant à compter du 4 septembre 2017 pour les écoles maternelles et élémentaires est le suivant :

- L'accueil garderie du matin débute à 7h30 jusqu'à 8h35 (du lundi au vendredi)
- Ouverture des grilles et arrivée échelonnée 8h35/8h45
- Les horaires de la classe :
 - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h
 - le mercredi de 8h45 à 11h45 (suivi d'un accueil garderie de 11h45 à 12h30 pour les enfants n'allant pas au Centre de Loisirs).
- La pause du midi se déroule de 12h à 14h (lundi, mardi, jeudi et vendredi).
- L'école se termine à 16h, heure à laquelle vous pouvez venir chercher votre enfant. La Ville de Gradignan propose 1 heure de Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) non obligatoire de 16h à 17h les lundi, mardi et jeudi (voir détail page suivante).
- L'accueil garderie du soir est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h30 et le vendredi de 16h à 18h30.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 ▼ 8h35	accueil garderie	accueil garderie	accueil garderie	accueil garderie	accueil garderie
8h35 ▼ 8h45	arrivée des élèves	arrivée des élèves	arrivée des élèves	arrivée des élèves	arrivée des élèves
8h45 ▼ 12h	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12h ▼ 14h	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison	accueil garderie 11h45/12h30 ou transport vers le centre de loisirs	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison
14h ▼ 16h	CLASSE	CLASSE	CENTRE DE LOISIRS avec repas, réservation sur le Portail Famille	CLASSE	CLASSE
16h	Fin du temps scolaire	Fin du temps scolaire		Fin du temps scolaire	Fin du temps scolaire
16h ▼ 17h	T.A.P. (facultatif)	T.A.P. (facultatif)		T.A.P. (facultatif)	accueil garderie
17h ▼ 18h30	accueil garderie	accueil garderie		accueil garderie	





FIN DU TEMPS SCOLAIRE : 16H

T.A.P. (FACULTATIF) : TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Comment inscrire mon enfant dans ces temps d'activités ?





Chaque matin, à son arrivée à l'école, votre enfant doit se présenter devant la borne dédiée avec la carte Bamboo, il appuie sur le logo correspondant à/aux activité(s) choisie(s) pour signaler sa participation aux différents temps et il badge :

-  = Accueil du matin
-  = Restauration du midi (pause méridienne)
-  = T.A.P.
-  = Accueil du soir et mercredi de 11h45 à 12h30




Les accueils dans l'école

- **Les accueils du matin**  de 7h30 à 8h35
- **et du soir**  de 17h à 18h30 (lundi, mardi, jeudi) et de 16h à 18h30 le vendredi.

Organisé au sein de l'école, l'accueil du matin, du soir et du mercredi de 11h45 à 12h30 est un temps libre pour votre enfant, favorisant le jeu avec ses camarades en toute sécurité. Du matériel pédagogique est à sa disposition sous la surveillance du personnel communal.



La pause du midi

- **La pause du midi**  (12h à 14h) des lundi, mardi, jeudi et vendredi

C'est le moment où votre enfant, après le temps d'apprentissage du matin peut déjeuner, se relaxer en bénéficiant d'un encadrement municipal. Cette pause est un moment éducatif où l'enfant découvre la vie en collectivité. Elle s'effectue en deux temps : un temps consacré au repas puis un temps dédié à la détente et aux jeux.

L'objectif prioritaire du déjeuner est d'assurer à l'enfant un repas équilibré, correspondant à ses besoins nutritionnels et d'encourager la découverte du goût. Les menus sont conçus par une diététicienne et les Cuisines Centrales qui équilibrent les repas sur la semaine. Plusieurs services s'organisent sous forme de roulement en élémentaire (façon self) et sur deux services en maternelle. La priorité est donnée aux plus jeunes pour le premier service.

Alternativement, les enfants bénéficient d'un véritable moment récréatif avec des espaces de jeux en extérieur et du matériel adapté ainsi qu'un espace de jeux intérieurs en cas d'intempéries.



Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires)

La Ville de Gradignan confie à l'Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan (E.P.A.J.G.) la gestion des T.A.P. en proposant des activités qui prennent en compte le rythme de l'enfant afin de répondre à ses besoins tout en assurant sa sécurité physique et affective. L'idée maîtresse est de prendre du temps, d'échanger, de créer du lien. Ainsi, nous proposons l'émergence de thématiques sous forme de parcours :

- **1, 2, 3 Go !**, sport sous toutes ses formes, éveil corporel.
- **Artistes en herbe**, expressions manuelles, artistiques.
- **Les variantes du jeu**, jeux de société, construction de jeu.
- **Zen**, détente et relaxation, jeux calmes de découvertes (uniquement pour les maternelles).

CONTACTS : 05 57 35 82 39 / 06 28 70 26 05

Le transport scolaire - (inscription obligatoire au Service Scolaire)



Un service de transport scolaire des élèves des classes maternelles et élémentaires est organisé et financé par la municipalité (circuit spécial de transport scolaire sous convention avec Bordeaux Métropole) pour les écoles du Bourg et de Lange : circuit unique «CANTELOUP/ORNON/LANGE».

Le transport scolaire fonctionne :

- Le matin : du lundi au vendredi
- Le soir à 17 h après les T.A.P., les lundi, mardi, jeudi
- Le soir à 16 h après la classe le vendredi

Pour que votre enfant puisse bénéficier de ce transport scolaire, vous devez obligatoirement résider à Gradignan et votre ou vos enfant(s) doit (doivent) obligatoirement fréquenter les écoles des secteurs géographiques concernés (Bourg et Lange). Pour profiter de ce service, une inscription est obligatoire auprès du service scolaire

Vous pouvez consulter le circuit de transport scolaire sur le site internet de la Ville : www.ville-gradignan.fr

Le portail famille Bamboo

Votre espace personnel pour gérer votre dossier BAMBOO depuis www.ville-gradignan.fr



Après toute inscription, un espace personnel sécurisé est à votre disposition sur le «portail famille Bamboo», accessible sur internet depuis la page d'accueil du site de la Ville de Gradignan : www.ville-gradignan.fr, en cliquant sur le lien «portail famille» à droite de l'écran.

Vous disposez d'un identifiant et d'un mot de passe pour accéder à cet espace personnel (vous pouvez le recevoir en utilisant le lien «mot de passe oublié» situé sur la page d'accès au portail famille Bamboo).



Depuis la page d'accueil du site ville-gradignan.fr, cliquez sur le lien pour accéder au portail famille «Bamboo».

Sur cet espace personnel, vous aurez la possibilité de :

- Réserver les journées Centre de Loisirs
- Payer une facture Bamboo
- Accéder à toutes les factures Bamboo (justificatif de dépenses pour les Comités d'Entreprises, pour la déclaration des revenus...)
- Consulter les agendas des activités fréquentées
- Visualiser et/ou modifier vos données personnelles

CONTACT RÉGIE BAMBOO : 05 56 75 75 12

VACANCES SCOLAIRES 2017/2018 - ZONE A *	
Rentrée scolaire 2017	Jour de la reprise le lundi 4 septembre 2017
Vacances de la Toussaint 2017	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Jour de reprise : lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël 2017	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Jour de reprise : lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver 2018	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Jour de reprise : lundi 26 février 2018
Vacances de printemps 2018	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Jour de reprise : lundi 23 avril 2018
Vacances de Pâques 2018	
Grandes vacances 2018	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018

* L'Académie de Bordeaux dépend de la zone A
Attention : les dates de vacances scolaires sont susceptibles de modification selon les informations transmises par l'Education Nationale.